



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

AO/ZOO/DBA/10/06/2020

**FOURNITURE DE MATERIELS D'ELECTRICITE ET DE PLOMBERIE AU SIEGE DE LA
BCEAO**

JUIN 2020

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège, sis à Dakar ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie au Siège de la BCEAO.

Ce présent marché fait l'objet d'une Convention pour une durée de trois (3) ans, renouvelable chaque année après évaluation satisfaisante des prestations.

I.3. Allotissement

Le dossier d'appel d'offres est constitué des deux (2) lots distincts et indépendants ci-après :

- Lot 1 : Fourniture de matériels d'électricité ;
- Lot 2 : Fourniture de matériels de plomberie.

I.4. Conditions de participation au marché

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs légalement installés à Dakar et spécialisés dans la commercialisation de matériels d'électricité et/ou de plomberie et disposant de qualifications techniques et financières correspondantes aux exigences du cahier des charges. Il convient de préciser que les entreprises impliquées dans le financement des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le terrorisme, le trafic des enfants, etc, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

1.5. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

I.7. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

I.8. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date limite de leur dépôt.

I.9. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.10. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.11. Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions établies en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.12. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent contrat, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet effet, la BCEAO s'engage à remettre au Prestataire retenu, le titre d'exonération des droits de douane.

I.13. Modalités et délai de paiement

Les paiements seront effectués, après livraison et sur présentation de la facture établie en original, accompagnée de deux (2) copies et du bordereau de livraison signé par la BCEAO.

Le délai de paiement est de trente jours calendaires, après réception de la facture.

I.14. Présentation des soumissions

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission ;
- une présentation de la société ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.14.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission, selon le modèle joint en **annexe**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité du soumissionnaire.

I.14.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire ou des sous-contractants devrait comprendre au minimum les informations ci-après :

-
- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
 - les références financières (Capital et Chiffres d'affaires des trois derniers exercices).

Par ailleurs, les soumissionnaires devront fournir les copies des documents relatifs au statut juridique et au numéro d'immatriculation de la société et communiquer leurs références bancaires, conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.14.3. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- les spécifications techniques, fonctionnelles et normes des articles proposés
- les fiches techniques et prospectus en couleur des articles proposés ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

I.14.4. Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables, et comprennent à l'unité tous les frais d'approvisionnement.

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables, et comprennent tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des systèmes, conformément à la méthodologie TCO «Total Cost of Ownership, Coût total de possession».

A cet égard, il devra fournir obligatoirement les informations ci-après :

- durée de vie des articles ;
- puissance électrique des articles.

I.15. Actualisation des offres

Compte tenu de la durée du marché, il pourrait être demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour répercuter les éventuelles évolutions des prix sur le marché international si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

I.16. Date et heure limites de transmission des plis

En raison de la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, elle opte pour l'utilisation des outils digitaux.

En conséquence, les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard **le vendredi 31 juillet 2020 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les plis expédiés par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne seront pas recevables.

I.17. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges, d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des

prix proposés, d'autre part.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant la signature du contrat.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des systèmes. Elle se réserve également le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti qui pourrait aboutir notamment sur une remise.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus avantageuse en terme de ratio qualité/coût.

I.18. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du soumissionnaire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

En cas d'insatisfaction, l'offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera la soumission classée deuxième, puis appréciera également la capacité de ce candidat à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.19. Publication des résultats et notification provisoire

Les résultats provisoires de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines, dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats provisoires. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

Le recours ne peut porter que sur la décision d'attribution du marché.

Lorsque les motifs exposés ne sont pas substantiels ou de nature à remettre en cause la décision d'attribution, la Banque Centrale n'est pas tenue de donner suite au recours. Dans ce cas, le recours doit être également considéré comme rejeté.

I.20. Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.21. Lieu de livraison

Etant donné que ce marché est basé sur un système d'approvisionnement en continu, la livraison pourra se faire à la demande de la BCEAO, soit dans ses locaux ou dans vos magasins.

I.22. Délais et modalités de livraison

Chaque soumissionnaire doit indiquer le délai de livraison pour lequel il s'engage.

Le délai de mise à disposition des articles demandés par la BCEAO dans le cadre de cette Convention devrait être de dix (10) jours maximum afin de permettre une gestion des stock sans rupture.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

I.23. Réception

La réception est effectuée sur la base d'un bordereau de réception signé des deux parties et mentionnant la nature et la quantité des articles livrés.

En cas de constatation de défectuosité à l'utilisation, le fournisseur est tenu de procéder au remplacement, à ses frais des articles incriminés.

I.24. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs ou distributeurs exclusifs doivent communiquer dans leur soumission, la preuve de leur agrément.

I.25. Garantie

A cet égard, les fournisseurs doivent préciser dans leurs offres, la durée de la garantie de base. En cas de non-conformité, le retour des articles est fait entièrement à la charge du fournisseur.

I.26. Assurance

Le fournisseur retenu et/ou ses sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant notamment les risques de transport et/ou de livraison.

I.27. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

I.28. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires sont invités à prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les soumissionnaires sont invités à proposer leurs meilleures offres conformément aux spécifications techniques ci-après.

II.1. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent préciser dans leurs offres les spécifications techniques des articles proposés ainsi que les marques et modèles.

Le matériel proposé doit être authentique et de très bonne qualité. A ce titre il est exigé dans cet appel d'offres la fourniture de certificats d'origine.

II.2. Normes et règlements

Les équipements ainsi que les essais de contrôle et de réception doivent satisfaire aux normes en vigueur dans les domaines, notamment :

- la norme CEI 60947 relative aux appareillages à basse tension ;
 - la norme CEI 60529 relative au degré de protection des enveloppes des matériels électriques (code IP) ;
 - la norme CEI 62262 relative au degré de protection des enveloppes contre les impacts mécaniques (code IK) ;
 - la norme NF 017 relative aux appareils sanitaires ;
 - la norme NF 076 relative aux composants sanitaires ;
 - la norme NF 077 relative aux robinetteries sanitaires ;
 - la norme NF DTU 60.1 relative aux critères généraux de choix de matériaux.
-

ANNEXE 1

CADRES DE DEVIS DU LOT 1 : MATERIELS D'ELECTRICITE

N°	DESIGNATION	Prix Unitaire HT/HD
1	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x100A avec bobine MX	
2	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x63A	
3	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x32 A	
4	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x25 A	
5	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x20 A	
6	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x32 A	
7	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x25 A	
8	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x20 A	
9	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x16 A	
10	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x10 A	
11	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x6 A	
12	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 300mA LEGRAND	
13	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA LEGRAND	
14	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 300mA LEGRAND	
15	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 300mA LEGRAND	
16	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 30mA LEGRAND	
17	Disjoncteur monobloc différentiel 4x40A / 30mA LEGRAND	
18	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A /30mA LEGRAND	
19	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A /30mA LEGRAND	
20	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A /300mA LEGRAND	
21	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A /30mA LEGRAND	
22	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A /30mA LEGRAND	
23	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A /300mA LEGRAND	
24	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x160A	
25	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x125A	
26	Disjoncteur SCHNEIDER 4x63A	
27	Disjoncteur SCHNEIDER 4x32A	
28	Disjoncteur SCHNEIDER 4x25A	
29	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x32 A	
30	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x25 A	
31	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x20 A	
32	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x10 A	

33	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA SCHNEIDER	
34	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 30mA SCHNEIDER	
35	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 30mA SCHNEIDER	
36	Disjoncteur monobloc différentiel 4x20A / 30mA SCHNEIDER	
37	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 30mA SCHNEIDER	
38	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A / 300mA SCHNEIDER	
39	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A / 30mA SCHNEIDER	
40	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A / 30mA SCHNEIDER	
41	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A / 300mA SCHNEIDER	
42	Horloge numérique 24/24 et 7/7	
43	Bouton arrêt d'urgence	
44	Répartiteur 125 A	
45	Répartiteur 100 A	
46	Sectionneur 4x63 A	
47	Barrette domino de 10	
48	Barrette domino de 16	
49	Barrette domino de 25	
50	Boite Plexo 10/10	
51	Boite Plexo 13/13	
52	Rouleau fil TH 10 mm ² souple	
53	Rouleau fil TH 6 mm ² souple	
54	Rouleau fil TH 4 mm ² souple	
55	Rouleau fil TH 2,5 mm ² souple	
56	Rouleau fil TH 1,5 mm ² souple	
57	Rouleau câble RO2V 3 x 2,5 mm ²	
58	Rouleau câble souple 3 x 1,5 mm ²	
59	Câble RO2V 5 X 35 mm ²	
60	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (rouge)	
61	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (noire)	
62	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (marron)	
63	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (bleu)	
64	Embout de 10 mm ²	
65	Embout de 6 mm ²	
66	Embout de 4 mm ²	
67	Embout de 2,5 mm ²	
68	Bornier 2,5 mm ²	
69	Bornier 4 mm ²	

70	Bornier 6 mm ²	
71	Collier PM	
72	Collier GM	
73	Scotch pour repérage	
74	Scotch électricien	
75	Tube fluorescent 1,50 m 230 V 58W	
76	Tube fluorescent 1,20 m 230 V 36W	
77	Tube fluorescent 0,60 m 230 V 18W	
78	Lampe à économie d'énergie B22 11W lumière du jour	
79	Lampe à économie d'énergie E27 11W lumière du jour	
80	Lampe SPOT E27 75 W	
81	Lampe E14 HSG/PL 20 W 12V	
82	Lampe PL 9W 230V à broches	
83	Starter 4-22W	
84	Starter 4-65W	
85	Ballast duo M40	
86	Ballast 230V 65W	
87	Ballast 230V 36W	
88	Ballast 230V 13W	
89	Lampe MAF 230V 160W	
90	Lampe MAF 125W	
91	Lampe E10 3,6V	
92	Lampe E10 14V	
93	Lampe PL 40W 230V 4 pôles	
94	Lampe PL 36W 230V 4 pôles	
95	Lampe PL Biax 18W 230V 2 pôles	
96	Lampe PL Biax 9W 230V 2 pôles	
97	Lampe PL L840 230V 4 pôles	
98	Lampe PL 830 42W 230V 4 pôles	
99	Lampe PL C840 18W 230V 2 pôles	
100	Lampe Apache 110w 230v	
101	Tube fluorescent de bloc autonome d'ambiance 8W	
102	Tube fluorescent de bloc autonome d'ambiance 6W	
103	Lampe halogène E27 230V 150W	
104	Lampe HSI E40 230V 250/400W	
105	Lampe BRL 840 26W 230V 2 pôles	
106	Contacteur LC1 D12 220V	
107	Contacteur LC1 D12 24V	

108	Contacteur LC1 D09 220V	
109	Contacteur LC1 D09 24V	
110	Câble souple 3 X 1,5 mm ²	
111	Câble souple 3 X 2,5 mm ²	
112	Câble souple 3 X 4 mm ²	
113	Interrupteur va et vient	
114	Prise étanche 2P+T	
115	Prise étanche encastrable 2P+T	
116	Disjoncteur monobloc 2P-16A-300mA	
117	Disjoncteur monobloc 2P-16A-30mA	
118	Relais 48 V	
119	Ampoules LED 18W	
120	Ampoules LED 36W	
121	Spots encastrables	
122	Spots sur rail et câble	

ANNEXE 2

CADRE DE DEVIS DU LOT 2 : MATERIELS DE PLOMBERIE

Numéro	DÉSIGNATION	Prix Unitaire HT/HD
1	Robinet flotteur servo inférieur 1/2	
2	Robinet flotteur servo inférieur 3/8	
3	Robinet flotteur servo supérieur 3/8	
4	Mécanisme idro poussoir	
5	Mécanisme poussoir wirkin	
6	Mécanisme chasse haute complet	
7	Abattant lourd prestige RIO	
8	Robinet équerre	
9	Flexible inox long 60 15/12 MF	
10	Flexible inox long 60 15/12 FF	
11	Flexible inox long 60 20/15 MF	
12	Flexible inox long 60 20/15 MF	
13	Siphon + bonde lavabo	
14	Siphon + bonde évier	
15	Réservoir chasse haute complète	
16	Vanne à bille 1/2	
17	Vanne à bille 3/4	
18	Vanne à bille 1" 1/2	
19	Vanne à bille 1" 1/4	
20	Vanne à bille 2"	
21	Vanne à bille 3"	
22	Mamelon laiton 1/2	
23	Mamelon laiton 3/4	
25	Mamelon laiton 1"	
26	Mamelon laiton 1" 1/4	
27	Mamelon laiton 1" 1/2	
28	Mamelon laiton 2"	
29	Té PVC pression 32	
30	Té PVC pression 40	
31	Té PVC pression 50	
32	Té PVC pression 63	

33	Té PVC pression 25	
34	Té PVC pression réduit 32/25	
36	Té PVC pression réduit 50/25	
37	Réduction PVC pression 63/50	
38	Réduction PVC pression 50/40	
39	Réduction PVC pression 40/32	
41	Réduction PVC pression 32/25	
42	Embout taraudé PVC pression 63 x 2"	
43	Embout taraudé PVC pression 50 x 2"	
44	Embout taraudé PVC pression 40 x 1" 1/2	
45	Embout fileté PVC pression 32 x 1"	
46	Embout fileté PVC pression 25 x 3/4	
47	Manchon galva 1/2	
48	Manchon galva 3/4	
49	Manchon galva 1"	
50	Manchon galva 1" 1/4	
51	Manchon galva 1" 1/2	
52	Manchon PVC pression 2"	
53	Vanne à bille lourd	
54	Raccord union GALVA 3/4	
55	Raccord union GALVA 1"	
56	Raccord union GALVA 1" 1/4	
57	Raccord union GALVA 1" 1/2	
58	Raccord union GALVA 2"	
59	Mamelon galva 1/2	
60	Mamelon galva 1/2	
61	Mamelon galva 3/4	
62	Mamelon galva 1"	
63	Mamelon galva 1" 1/4	
64	Mamelon galva 1" 1/2	
65	Mamelon galva 2"	
66	Vanne à bille	
67	Siphon + bonde urinoir	
68	Robinet urinoir	
69	Manchon Pex 14/18	
70	Manchon Pex 16/20	
71	Manchon Pex 25/20	
72	Manchon Pex 14/18 x 1/2 M ou F	

73	Manchon Pex 16/20 x 1/2	
74	Manchon Pex 16/20 x 3/4 M ou F	
75	Manchon Pex 16/20 x 1/2	
76	Manchon Pex 20/25 x 3/4 M ou F	
77	Manchon Pex 26/32 x 3/4 M ou F	
78	Pex 14/18	
79	Pex 16/20	
80	Pex 20/25	
81	Pex 26/12	
82	Collier avec joint de fixation 32	
83	Collier avec joint de fixation 40	
84	Collier avec joint de fixation 50	
85	Collier avec joint de fixation 63	
86	Collier avec joint de fixation 2" Galva	
87	Embout fileté PVC 63 x 2"	
88	Embout fileté PVC 50 x 2"	
89	Embout fileté PVC 40 x 1" 1/4	
9091	Embout fileté PVC 32 x 1"	
92	Embout fileté PVC 32/ 3/4	
93	Embout fileté PVC 32 x 1"	
94	Vis de Fixation lavabo	
95	Vis de fixation chaise anglaise	
96	Raccord union pression	
97	Vanne à bille lourd	
98	Coude pression 1/4	
99	Longueur pression Galva 1/2	
100	Longueur pression Galva 3/4	
101	Longueur pression Galva 1"	
102	Longueur pression Galva 1" 1/4	
103	Longueur pression Galva 1" 1/12	
104	Longueur pression Galva 2"	
105	Longueur pression 32	
106	Longueur pression 25	
107	Longueur pression 40	
108	Longueur pression 50	
109	Longueur pression 63	
110	Longueur pression 75	
111	Longueur pression 90	

112	Longueur pression 110	
113	Longueur pression 160	
114	Longueur pression 200	
115	Vanne à bille lourd	
116	Groupe de sécurité 1/2	
117	Groupe de sécurité 3/4	
118	Colonne de douche	
119	Pomme de douche pastique	
120	Fixation de douche	
121	Raccord mixte MF	
122	Raccord mixte MM	
123	Collier de fixation	
124	Filtre à eau américain	
125	Bougies pour filtre à eau 10 micron	
126	Robinet douchette twist	
127	Douchette hansgroen	
128	Robinet de puisage avec raccord roné 1/2	
129	Robinet de puisage avec raccord roné 3/4	
130	Réducteur de pression 1/2	
131	Réducteur de pression 3/4	
132	Réducteur de pression 1"	
133	Réducteur de pression 1" 1/4	
134	Réducteur de pression 1" 1/2	
135	Réducteur de pression 2"	
136	Robinet puisage simple 3/4	
137	Mamelon réduit 15/20 MF	
138	Mamelon réduit 20/15 MF	
139	Tube PPR 36	
140	Tube PPR 50	
141	Tube PPR 40	
142	Tube PPR 32	
143	Tube PPR 25	
144	Tube PPR 20	
145	Manchon PPR égaux 63	

146	Manchon PPR égaux 50	
147	Manchon PPR égaux 40	
148	Manchon PPR égaux 32	
149	Manchon PPR égaux 25	
150	Manchon PPR égaux 20	
151	Coude PPR 90° égaux 63	
152	Coude PPR 90° égaux 50	
153	Coude PPR 90° égaux 40	
154	Coude PPR 90° égaux 32	
155	Coude PPR 90° égaux 32	
156	Coude PPR 90° égaux 25	
157	Coude PPR 90° égaux 20	
158	Té PPR 90° égaux 63	
159	Té PPR 90° égaux 50	
160	Té PPR 90° égaux 40	
161	Té PPR 90° égaux 32	
162	Té PPR 90° égaux 32	
163	Té PPR 90° égaux 25	
164	Té PPR 90° égaux 20	
165	Réduction PPR 25 x 20	
166	Réduction PPR 32 x 20	
167	Réduction PPR 35 x 25	
168	Réduction PPR 40 x 20	
169	Réduction PPR 40 x 25	
170	Réduction PPR 40 x 32	
171	Réduction PPR 50 x 20	
172	Réduction PPR 50 x 25	
173	Réduction PPR 50 x 32	
174	Réduction PPR 50 x 40	
175	Réduction PPR 63 x 25	
176	Réduction PPR 63 x 25	
177	Réduction PPR 63 x 40	

178	Réduction PPR 63 x 50	
179	Té PPR réduit 25 x 20	
180	Té PPR réduit 32 x 20	
181	Té PPR réduit 35 x 25	
182	Té PPR réduit 40 x 20	
183	Té PPR réduit 40 x 25	
184	Té PPR réduit 40 x 32	
185	Té PPR réduit 50 x 20	
186	Té PPR réduit 50 x 25	
187	Té PPR réduit 50 x 32	
188	Té PPR réduit 50 x 40	
189	Té PPR réduit 63 x 25	
190	Té PPR réduit 63 x 25	
191	Té PPR réduit 63 x 40	
192	Té PPR réduit 63 x 50	
193	Manchon PPR taraudé 20 x 1/2	
194	Manchon PPR taraudé 20 x 3/4	
195	Manchon PPR taraudé 25 x 1/2	
196	Manchon PPR taraudé 25 x 3/4	
197	Manchon PPR taraudé 32 x 1/2	
198	Manchon PPR taraudé 32 x 1/4	
199	Manchon PPR fileté 20 x 1/2	
200	Manchon PPR fileté 20 x 3/4	
201	Manchon PPR fileté 25 x 1/2	
202	Manchon PPR fileté 25 x 3/4	
203	Manchon PPR fileté 32 x 1/2	
204	Manchon PPR fileté 32 x 1/4	
205	Vanne PPR 20	
206	Vanne PPR 25	
207	Vanne PPR 32	
208	Vanne PPR 40	
209	Vanne PPR 50	

210	Vanne PPR 63	
211	Vanne à bille PPR 20	
212	Vanne à bille PPR 25	
213	Vanne à bille PPR 32	
214	Vanne à bille PPR 40	
215	Vanne à bille PPR 50	
216	Vanne à bille PPR 63	
217	Bride et collerette PPR 40	
218	Bride et collerette PPR 50	
219	Bride et collerette PPR 63	

ANNEXE 3

Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

Objet : Appel d'offres pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie au Siège de la BCEAO

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie pour un montant total de.....FCFA HT/HD ou..... euros, soit :

- Lot 1 des matériels électriques FCFA HT/HD ou..... euros ;
- Lot 2 des matériels de plomberie FCFA HT/HDou..... euros .

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire
